



Avec le soutien de la
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie



APPEL A PROJET

« La participation des personnes vivant en établissement : relevé le défi de l'effectivité »

**Comment réinventer les outils de la loi de 2022 avec l'Accueil
participatif**

SOMMAIRE

<i>Présentation de l'établissement.....</i>	<i>3</i>
<i>Motivation du projet</i>	<i>4</i>
<i>Méthode mise en œuvre.....</i>	<i>7</i>
<i>Résultats.....</i>	<i>13</i>
<i>Bilan</i>	<i>20</i>
<i>Suites à donner.....</i>	<i>24</i>

I. PRESENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT :

- Nom de l'établissement de santé : EHPAD ANDRE COMPAIN
- Nom du directeur / de la directrice : Alexandra MATHIEU
- Adresse : 7 boulevard de Bretagne
- Téléphone : 05.45.91.41.15 Mail : direction@ehpadcompain.fr
- Statut juridique de l'établissement de santé : Public Territorial
- Nombre de lits et places : 80
- Taille du personnel : 56
- **N° SIRET : 26160063900023 Code APE : 8710A**

L'EHPAD André Compain est un établissement public géré par le CCAS de Saint-Michel. Situé dans un cadre agréable à proximité du centre-ville de Saint-Michel, cet ancien foyer-logements construit en 1981, transformé en EHPAD en 2005 est actuellement en phase de réhabilitation. Il accueille des personnes dépendantes et/ou en perte d'autonomie seule ou en couple, dans de vastes studios à aménager. Une équipe soignante, coordonnée par le médecin coordonnateur de la structure, complétée par une équipe pluridisciplinaire est présente 24h/24 pour apporter une surveillance médicale, favoriser l'autonomie la personne et dispenser les soins d'hygiène et de confort adaptés à chacun.

II. MOTIVATION DU PROJET :

1. Les besoins identifiés :

L'entrée en établissement est une étape bouleversante dans le parcours de vie. Le choix par la personne d'une structure puis l'accueil au sein de cette dernière sont des éléments essentiels pour lui permettre d'aborder plus sereinement son intégration et sa vie dans son nouveau domicile.

Le projet fait ainsi suite à 2 constats principaux liés à cette expérience d'entrée en établissement :

- Les supports dédiés aux personnes âgées ne sont pas adaptés. Il s'agit souvent de site web, de livret d'accueil dont l'écriture est peu lisible et dont les informations sont trop nombreuses.
- Les supports sont rédigés par l'institution, avec le regard de l'institution !

Un **livret d'accueil papier en EHPAD** peut présenter plusieurs **limites** qui le rendent ainsi peu adapté, notamment pour les personnes âgées en situation de fragilité cognitive, visuelle ou émotionnelle. Voici les raisons principales :

⇒ **Difficulté de compréhension**

- **Langage administratif ou trop technique** : souvent rédigé du point de vue de l'institution, avec un vocabulaire juridique ou réglementaire peu accessible.
- **Manque de personnalisation** : il ne reflète pas toujours la réalité vécue dans l'établissement.

⇒ **Lisibilité réduite**

- **Trop dense** : beaucoup d'informations condensées en peu de pages.
- **Petits caractères** : peu lisibles pour des personnes avec des troubles visuels fréquents à un âge avancé.
- **Peu d'illustrations** : ce qui rend la lecture monotone et abstraite.

⇒ **Inadéquation aux capacités des résidents**

- Beaucoup de résidents présentent des troubles cognitifs (Alzheimer, troubles mnésiques...) qui limitent leur capacité à lire, mémoriser ou comprendre un livret papier.

- Certains ne sont plus en capacité de lire ou de se repérer seuls dans un texte long.

⇒ **Outil unidirectionnel, sans interactivité**

- Le papier ne permet **aucune interaction**, aucun témoignage vivant.
- Contrairement à la vidéo, il ne transmet **ni émotion, ni tonalité**, ni langage corporel.

⇒ **Difficulté d'accès pour les proches à distance**

- Le livret papier n'est pas toujours envoyé à temps ou facilement transmis aux familles éloignées géographiquement.

2. Objectifs :

Un livret papier reste nécessaire sur le plan réglementaire, mais il doit être complété par des supports plus modernes et accessibles.

L'objectif du projet est de :

⇒ **Rendre l'information accessible à tous**

- Adapter les supports d'accueil aux **capacités cognitives et sensorielles** des personnes âgées.
- Proposer un format **simple, court et visuel**, plus facilement compréhensible qu'un livret papier classique.

⇒ **Valoriser la parole des résidents**

- Permettre aux résidents d'être **acteurs du message d'accueil**, de partager leur vécu.
- Donner un **regard usager** plutôt qu'institutionnel sur l'établissement.

⇒ **Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants**

- Offrir des repères concrets à la personne âgée et à sa famille avant ou au moment de l'entrée.
- Rassurer les futurs résidents avec un accueil **plus humain et incarné**.

⇒ **Renforcer la participation et l'inclusion**

- Impliquer les résidents dans un **projet collectif** et stimulant.
- Créer des liens intergénérationnels via le partenariat avec l'IME.

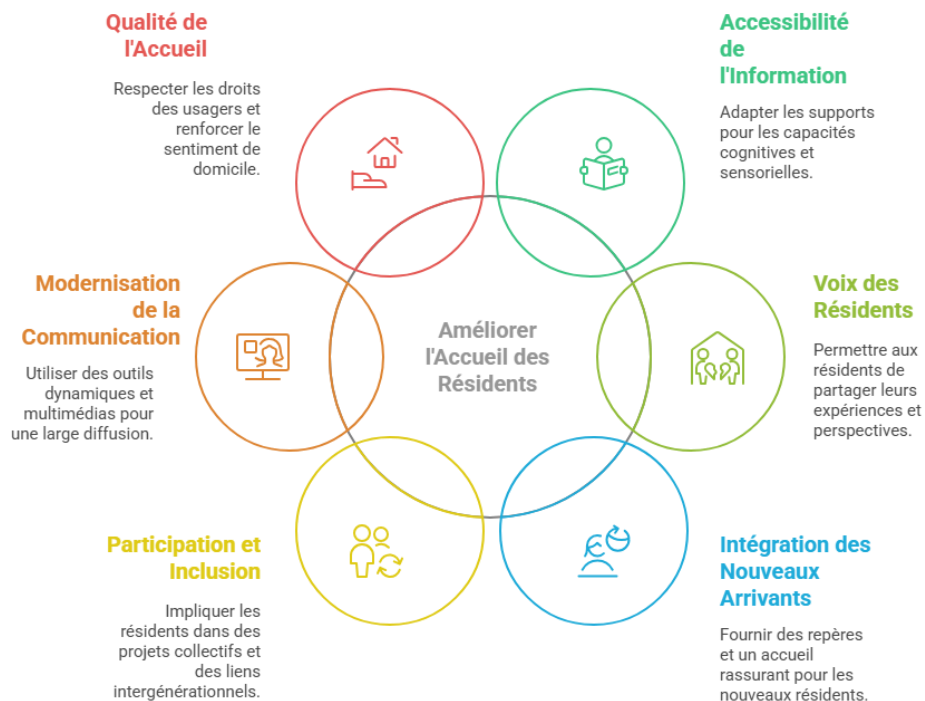
⇒ **Moderniser la communication institutionnelle**

- Passer d'un livret statique à un **outil dynamique et multimédia**.
- Favoriser la **diffusion large** (mail, site internet, QR code) y compris pour les familles éloignées.

⇒ **Contribuer à la qualité de l'accueil et de la bientraitance**

- Mieux respecter les principes de la **loi 2002-2** sur les droits des usagers.
- Renforcer le **sens du domicile** en EHPAD grâce à une présentation plus incarnée.

Stratégies d'Accueil Améliorées



3. Nos solutions :

L'idée est simple, et elle est proposée par nos résidents de l'EHPAD, c'est d'utiliser **un format vidéo**, qui donne la parole aux résidents, humanise l'accueil et permet une compréhension concrète et émotionnelle de la vie en EHPAD.

Le projet a été de réaliser de courtes vidéos reprenant les thématiques du livret d'accueil et de la charte des droits et liberté, et de toutes les informations qui font sens à des personnes ayant vécu cette entrée en institution, pour les demandeurs (personnes âgées ou famille/proche).

III. METHODE MISE EN OEUVRE :

Le projet repose sur une approche participative, inclusive et intergénérationnelle, en mobilisant activement les résidents autour de la création du livret d'accueil vidéo.

Il s'agit non seulement d'un outil de communication, mais aussi d'un levier de reconnaissance de leur parole et de leur expérience.

1. La collaboration avec l'IME Ma Campagne :

Ce projet repose sur une collaboration étroite avec l'atelier Vidéo de l'IME Ma Campagne (La Ser Viable) à Angoulême. Il vise non seulement à valoriser la parole des résidents, mais aussi à favoriser la participation de jeunes en situation de handicap, créant ainsi un véritable projet intergénérationnel et inclusif.

⇒ Constitution d'une équipe de jeunes volontaires

L'animateur vidéo de l'IME a constitué une équipe de jeunes sur la base du volontariat. Ces jeunes présentent divers troubles du développement (troubles cognitifs, du comportement, ou du spectre de l'autisme) nécessitant un accompagnement adapté.

Ils ont été préparés spécifiquement pour :

- Apprendre à communiquer de manière claire et adaptée avec des personnes âgées parfois elles-mêmes fragiles,
- Échanger avec les résidents et professionnels de l'EHPAD dans une démarche d'écoute bienveillante,
- Réaliser des interviews : poser des questions ouvertes, reformuler les réponses, créer un climat de confiance.

Un travail spécifique a été conduit pour les préparer en amont : jeux de rôle, simulations d'entretiens, travail sur le regard et la posture.

Chaque jeune était accompagné de l'animateur pour sécuriser son expression et valoriser ses compétences.

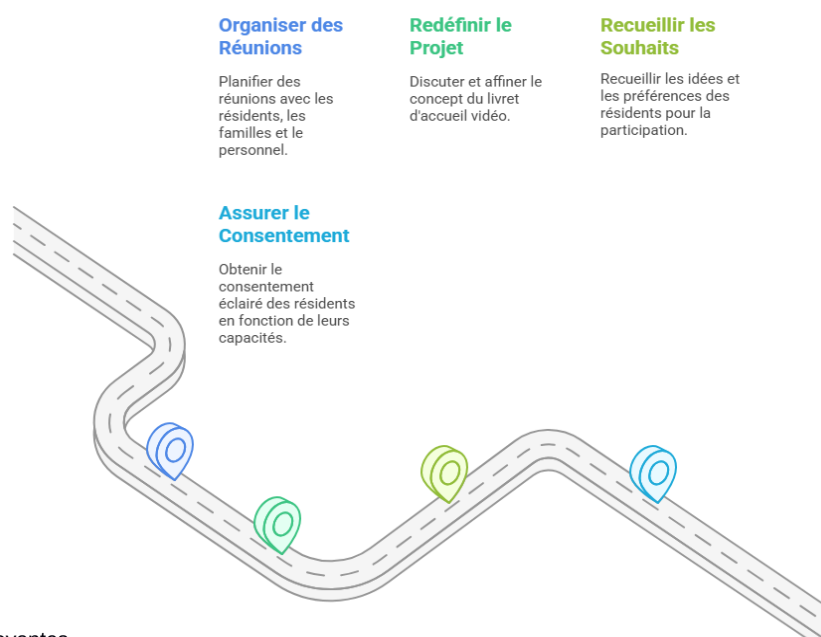
2. La participation des usagers et professionnels :

Dès la sélection du projet par la CNSA, une nouvelle phase de concertation approfondie a été mise en place pour garantir l'effectivité de la démarche participative engagée :

Des **réunions spécifiques** ont été organisées au sein de l'établissement, associant :

- Les résidents,
- Leurs familles et proches,
- Les équipes professionnelles de l'EHPAD.

Processus de Réunion pour le Projet de Livret d'Accueil Vidéo



Ces rencontres avaient pour objectifs :

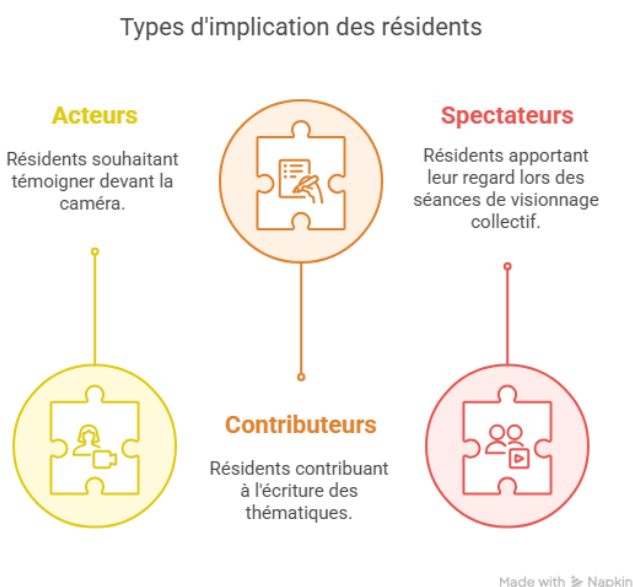
- Redéfinir collectivement et préciser le projet initial de livret d'accueil vidéo,
- Rechercher et recueillir les souhaits de participation de chaque résident,
- S'assurer du consentement éclairé de chacun, en fonction de ses capacités et envies.

Chaque résident a ainsi été invité à exprimer ses envies de contribution : écrire, être interviewé, être filmé, participer au montage ou seulement visionner les vidéos, ses appétences pour certains thèmes à aborder, en lien direct avec son expérience de vie à l'EHPAD.

La démarche visait à respecter intégralement le volontariat. Certains résidents ont choisi de s'impliquer activement dans l'écriture ou dans le tournage, d'autres ont préféré participer à l'identification des thématiques, au visionnage et à l'évaluation critique des vidéos produites.

Grâce à ces réunions, plusieurs groupes de participants ont été identifiés :

- Résidents acteurs souhaitant témoigner devant la caméra,
- Résidents contributeurs à l'écriture des thématiques et des contenus,
- Résidents spectateurs apportant leur regard lors des séances de visionnage collectif,



Des familles se sont également portées volontaires pour accompagner et soutenir la démarche.

Les professionnels ont été associés sur la base du volontariat aux réunions avec les usagers. Ils ont également participé à des réunions de présentation de la démarche afin de les impliquer et s'identifier pour participer aux vidéos de présentation.

Ces réunions pluridisciplinaires ont permis de donner du **sens du point de vue des professionnels**, une meilleure communication avec les usagers permettant de :

⇒ **Valorisation du travail institutionnel :**

- Le livret vidéo devient un outil de promotion indirecte du travail des soignants, animateurs, agents hôteliers, etc.
- Il met en lumière les réussites quotidiennes souvent invisibles : accueil, animation, respect des droits, qualité de vie.

⇒ **Amélioration de la relation aux familles :**

- Une meilleure compréhension initiale du fonctionnement de l'établissement par les futurs résidents et leurs familles limite :
 - Les incompréhensions,
 - Les attentes irréalistes,
 - Les conflits précoces.
- Cela facilite une relation de confiance et de partenariat dès l'entrée.

Cette organisation souple a permis de valoriser chaque contribution, qu'elle soit directe (témoignage filmé) ou indirecte (idées, suggestions, validation finale).

3. Les étapes de réalisation :

⇒ Rencontres de présentation entre jeunes et résidents

Avant tout démarrage technique, des **rencontres préparatoires** ont été organisées entre :

- Les **jeunes volontaires** de l'atelier vidéo de l'IME Ma Campagne,
- Les **résidents de l'EHPAD André Compain**,
- Les **équipes professionnelles**.

Une première rencontre informelle autour d'un goûter préparé par les jeunes de l'IME avec les résidents pour "briser la glace".

Ces rencontres avaient pour objectif :

- **Se découvrir mutuellement**,
- **Créer un climat de confiance** indispensable à la suite du projet,
- Permettre aux jeunes d'**apprendre à interagir avec les personnes âgées**, en s'adaptant à leurs rythmes et modes de communication.

Une attention particulière a été portée à **l'écoute, la patience et la valorisation de chaque échange**.

⇒ Rencontre thématique : recueil des perceptions sur l'entrée en EHPAD

Une seconde rencontre a été dédiée à un travail collectif :

- Résidents, familles, jeunes de l'IME et professionnels ont **échangé sur leurs vécus et ressentis** autour de la question :
→ **Qu'est-ce qui est important à savoir ou à comprendre quand on entre en EHPAD ?**

Cet échange a permis :

- **D'identifier les thématiques prioritaires** pour la création des vidéos,
- De mettre en avant des sujets importants **du point de vue des usagers**, et non uniquement institutionnel :
(exemples : liberté d'aller et venir, rôle des familles, animations, repas, respect de l'intimité...)

Chaque proposition a été discutée puis validée collectivement.

⇒ **Multiplication des prises de vues lors d'activités et de temps collectifs**

Une fois les thématiques choisies de nombreuses prises de vues ont été réalisées de manière spontanée et naturelle :

- Lors des **activités quotidiennes** (animations, ateliers cuisine, jardinage, gymnastique douce...),
- Lors des **réunions de vie sociale**,
- Lors des **temps informels** partagés dans les espaces communs.

L'objectif était de **montrer la vie réelle** au sein de l'établissement, sans mise en scène artificielle.

⇒ **Interviews des résidents, familles et professionnels**

Parallèlement aux prises de vues :

- **Des interviews semi-dirigées** ont été réalisées par les **jeunes de l'IME** eux-mêmes, accompagnés de leur formateur-animateur.
- Les interviews concernaient :
 - **Des résidents volontaires, e des familles** témoignant de leur expérience personnelle et partageant leur ressenti sur l'accueil et l'accompagnement,
 - **Des professionnels**, expliquant leur rôle et leur engagement auprès des résidents.

Chaque interview a été **adaptée au rythme de la personne interrogée**, dans une logique de respect et de bienveillance.

⇒ **Calendrier du projet**

- Notification en octobre 2023 pour une durée de 18 mois
- 1^{ère} réunion préparatoire le 13/11/2023
- 1^{ère} rencontre Usagers/IME le 04/12/2023
- De décembre 2023 à février 2024: Rencontres choix des thématiques
- De février 2024 à juillet 2024: Réalisation des prises de vue
- De août 2024 à décembre 2024: Réalisation des scénarii, et tournage des interviews
- Janvier 2024/février 2025: Visionnage et montage des vidéos
- Mars/ Avril 2025: Rendus finaux

IV. RESULTATS :

⇒ Résultats quantitatifs :

Au total, **14 vidéos thématiques** ont été réalisées dans le cadre du projet, dépassant ainsi l'objectif initial fixé à 5-10 vidéos.

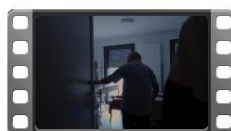
Cette production riche témoigne de l'**engagement fort** des résidents, des familles, des jeunes de l'IME, et des professionnels impliqués.

Les thématiques ont été choisies par les résidents eux-mêmes lors des ateliers de co-construction, en fonction des aspects de la vie quotidienne qui leur semblaient essentiels à faire connaître aux futurs résidents et familles.

Le livret d'accueil numérique permet ainsi d'accéder aux thématiques suivantes traitées :



QU'EST CE QU'ON
MANGE



ON DECOUVRE LE
TEMOIGNAGE
RESIDENT 2



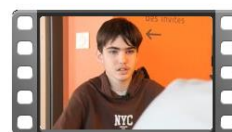
ON DECOUVRE LE
TEMOIGNAGE
RESIDENT 1



ON DECOUVRE LE
TEMOIGNAGE FAMILLE



ON DECOUVRE LA FETE
DE LA MUSIQUE A
L'EHPAD



L'ENTRETIEN DU LINGE
ET DU LOGEMENT



LE SERVICE
TECHNIQUE



LE SERVICE
RESTAURATION



LE CONSEIL DE VIE
SOCIALE



L'ANIMATION



L'ADMISSION ET
ENTREE



L'ACTIVITE PHYSIQUE
ADAPTEE



LA PRISE EN SOIN
MEDICALE



LA BIBLIOTHEQUE

- Accueil et admission : comment se passe l'entrée en établissement, démarches, premier contact.
- Restauration : présentation des repas, du rythme alimentaire, de la convivialité lors des repas.
- Cuisine : fonctionnement de la cuisine interne, qualité des repas, adaptation aux régimes particuliers.
- Entretien du linge et du logement : organisation du service lingerie, respect des effets personnels, propreté des logements.
- Prise en soin médical : rôle du personnel soignant, coordination des soins, accès au médecin coordonnateur.
- Service technique : entretien général de l'établissement, petites réparations, aménagements personnalisés.
- Conseil de Vie Sociale (CVS) : explication du rôle de cette instance et de la participation active des résidents.
- Activités physiques adaptées : ateliers de gymnastique douce, prévention des chutes, bien-être corporel.
- Animation : description de la vie sociale de l'établissement, sorties, événements festifs, ateliers créatifs.
- Témoignages spécifiques de résidents/familles et vie de l'EHPAD:
 - Parcours d'entrée en EHPAD,
 - Vie quotidienne,
 - Perception du cadre de vie,
 - Conseils aux futurs entrants.

⇒ **L'évaluation du dispositif :**

À ce jour, les 14 vidéos thématiques ont été réalisées toutefois, la phase de diffusion auprès des futurs résidents et de leurs proches n'a pas encore été engagée.

Ce projet de livret d'accueil vidéo répond à une **attente forte** exprimée par l'ensemble des parties prenantes de l'établissement : résidents, familles et professionnels.

En effet la **dernière enquête de satisfaction réalisée début 2025**, menée auprès des résidents et de leurs proches, a mis en évidence une **méconnaissance persistante du fonctionnement et de l'organisation de l'établissement**, malgré la remise systématique du livret d'accueil papier lors de l'admission.

Ce constat témoigne des **limites du support papier**, souvent perçu comme dense, peu lisible et insuffisamment incarné.

Le **dernier Conseil de Vie Sociale** de 2025 a ainsi réaffirmé cette attente pour répondre aux questionnements de nos nouveaux résidents et de leurs proches.

La **diffusion large de ces vidéos** a donc été identifiée comme un **enjeu clé** pour notre établissement.

L'évaluation l'impact réel sur l'accueil et la compréhension du fonctionnement de l'établissement nécessite donc un **certain recul dans le temps**.

Avant de pouvoir mesurer objectivement les effets du projet, il est nécessaire de :

- Mettre en œuvre **une diffusion régulière et structurée** (envoi lors des admissions, mise à disposition sur site internet ou QR code),
- Laisser aux usagers et familles **le temps de consulter les vidéos**,
- Recueillir **leurs retours à chaud, mais aussi à froid**, une fois l'entrée en établissement réalisée.

L'évaluation envisagée portera sur :

- La **compréhension du fonctionnement de l'établissement**,
- Le **ressenti d'accueil** des nouveaux résidents,
- Le **ressenti des familles** (avant et après l'entrée),
- L'impact sur la **relation entre équipes et usagers**.

Elle s'appuiera sur :

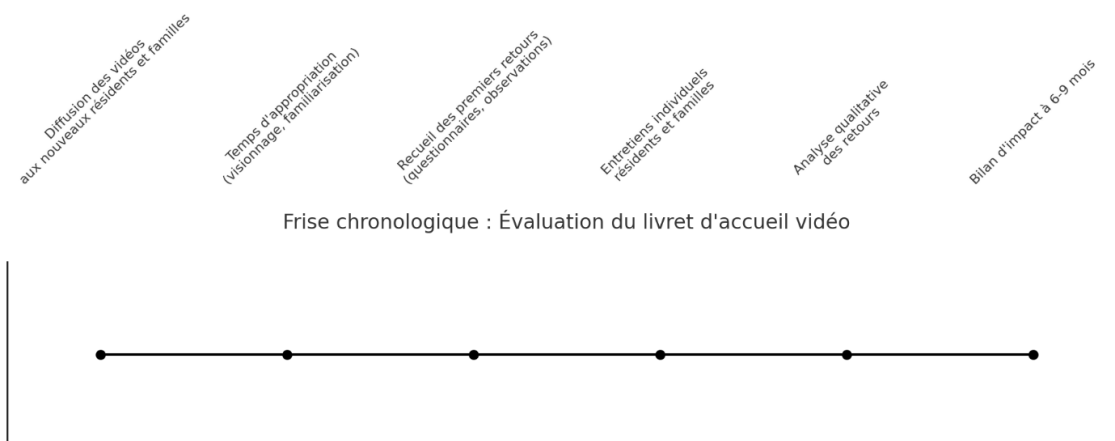
- Des **questionnaires de satisfaction adaptés**,
- Des **entretiens individuels** avec les résidents et familles concernés,
- Une **analyse qualitative** des retours recueillis.

Une **première évaluation d'impact** est envisagée **dans les 6 à 9 mois suivant le début effectif de la diffusion**, afin de garantir :

- Un **nombre suffisant de retours**,
- Une **qualité d'analyse** permettant d'améliorer ou compléter le dispositif si nécessaire.

Frise Chronologique : Évaluation Du Livret D'accueil Vidéo

🔍 📅 📌 📄



L'évaluation du dispositif, par sa diffusion large, devra ainsi permettre d'identifier l'atteinte des résultats suivants :

⇒ Résultats qualitatifs pour les résidents

- Valorisation de leur parole et de leur expertise vécue.
- Reprise de confiance, sentiment d'être utile et reconnu.
- Renforcement du sentiment d'appartenance à l'établissement.
- Possibilité de transmission à d'autres générations et à de futurs résidents.

⇒ Résultats pour les familles

- Meilleure compréhension des services offerts.
- Dédramatisation de l'entrée en établissement.
- Sentiment de transparence et de proximité avec l'EHPAD.
- Participation directe pour certaines familles volontaires (témoignages).

⇒ Résultats pour les jeunes de l'IME

- Développement de compétences sociales, communicationnelles et techniques.
- Valorisation dans un projet réel et intergénérationnel.
- Prise de conscience de leur capacité à contribuer à un projet collectif.
- Expérience valorisable pour la suite de leur parcours.

⇒ Résultats pour les professionnels

- Meilleure cohésion d'équipe autour d'un projet commun.
- Prise de recul sur leurs pratiques et la manière dont elles sont perçues.
- Amélioration de la posture d'écoute et de communication.
- Satisfaction professionnelle accrue liée à la valorisation du quotidien de travail.

⇒ Résultats institutionnels

- Renforcement de la culture de la participation.
- Meilleure visibilité de l'établissement et de ses valeurs.
- Outil durable pour les futures admissions.
- Réponse directe à des recommandations de l'évaluation externe ou du CVS.

⇒ Résultats en termes de capitalisation

- Outil duplicable,
- Base pour de nouveaux projets participatifs,
- Possibilité d'adapter certaines vidéos pour la formation interne ou l'accueil de nouveaux professionnels.

⇒ **Le modèle économique :**

La réalisation du livret d'accueil vidéo repose sur un **modèle économique simple**, principalement structuré autour d'une **prestation unique** confiée à l'**atelier vidéo "La Ser Viable"** de l'IME Ma Campagne à Angoulême.

La mission du prestataire comprenait :

- **L'accompagnement des jeunes volontaires** dans l'apprentissage de la communication et de la réalisation vidéo,
- **L'animation des ateliers** d'écriture et de tournage,
- La **réalisation technique** (prises de vues, montage, finalisation des séquences),
- La **coordination avec l'EHPAD** et l'implication des usagers.

Le coût de cette prestation a été intégré dans le budget initial soumis à la CNSA.

Bien que l'essentiel de la réalisation technique ait été confié à l'IME, le projet a nécessité un **fort investissement en temps** de la part des professionnels de l'établissement :

- **Accompagnement des résidents** lors des ateliers et tournages,
- **Organisation logistique** (planning des séances, coordination entre équipes et intervenants),
- **Soutien aux jeunes de l'IME** pendant les phases d'interaction,
- **Supervision** du respect des rythmes et consentements individuels.

Le projet s'est révélé être **chronophage** pour l'équipe interne, mobilisant environ **250 heures** cumulées d'agents sur l'ensemble du processus (animation, soins, encadrement, administration).

Un autre pilier du modèle repose sur :

- La **mobilisation volontaire** des résidents,
- Leur **implication bénévole** dans l'écriture, les témoignages, les répétitions et le tournage.

Cet engagement repose :

- Sur la **motivation intrinsèque** des usagers,
- Sur leur **recherche de sens et de transmission**,
- Sur la **valorisation de leur parole** dans un projet porteur pour l'établissement.

Aucun défraiement ou gratification financière n'a été versé aux participants, conformément aux principes éthiques de l'établissement et aux pratiques habituelles de participation dans les projets institutionnels.

V. BILAN :

La réalisation du projet de livret d'accueil vidéo a pleinement répondu aux principales attentes de l'établissement.

En particulier, ce projet a permis de :

- Donner la parole aux résidents, en valorisant leur vécu, leur regard et leurs conseils,
- Créer un support innovant, accessible et incarné, pour mieux accompagner l'entrée en EHPAD,
- Mobiliser les équipes professionnelles autour d'un projet porteur de sens, fédérateur et transversal,
- Renforcer les liens intergénérationnels, via un partenariat concret et valorisant avec l'IME,
- Répondre aux limites constatées du livret d'accueil papier, en proposant une alternative plus vivante et mieux comprise.

La qualité et la richesse des 14 vidéos produites, l'implication des usagers, la dynamique d'équipe créée, et l'impact attendu sur les admissions futures montrent que le projet a rempli ses objectifs initiaux, tout en ouvrant de nouvelles perspectives d'amélioration continue de l'accueil.

Cette phase de réalisation a permis :

- Aux **résidents** de **partager leur histoire** et de valoriser leur parcours,
- Aux **jeunes de l'IME** de développer des compétences en communication, en écoute active, en posture professionnelle,
- Aux **équipes** de **repenser leur manière de présenter** le quotidien de l'établissement.

Au final, ce travail a abouti à la constitution d'une **bibliothèque de séquences vidéos**, riche, authentique et fidèle à la vie au sein de l'EHPAD.

En impliquant dès le début les usagers et leurs proches dans le choix des thèmes et dans l'organisation du projet, l'établissement a souhaité garantir :

- ✓ Une authenticité du message porté par les vidéos,
- ✓ Un respect de la liberté d'expression de chacun,
- ✓ Une adhésion réelle des futurs participants au projet.

Cette méthode participative renforce la **qualité éthique du projet** et son alignement avec les valeurs fondamentales de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

Ce **projet inclusif** a également permis pour les jeunes de l'IME le développement des compétences sociales, de la confiance en soi, et la valorisation personnelle à travers un projet reconnu.

Pour les résidents cela a été une **rencontre authentique avec une autre génération**, des échanges enrichissants, un sentiment de reconnaissance et de transmission, ce qui n'aurait pas été possible avec un prestataire « professionnel ».

Ce partenariat avec l'IME va bien au-delà d'une simple prestation technique de tournage.

Il constitue une expérience partagée, où chacun — jeunes comme aînés — trouve une place d'acteur et participe à un projet commun centré sur la dignité, la parole et la transmission.

La mise en œuvre du projet n'a cependant pas été exempte de « **défis** » :

- **Des réticences à être filmé** ont été constatées, tant du côté des **résidents** que de certains **professionnels** :
 - Crainte de l'exposition publique,
 - Appréhension liée au regard des autres,
 - Difficulté à se sentir légitime ou à "prendre la parole" devant une caméra.

- **Un accompagnement individuel** a donc été nécessaire :
 - Explication approfondie du projet et de ses enjeux,
 - Respect du volontariat et du rythme de chacun,
 - Valorisation des compétences de chacun (participer autrement pour ceux qui ne souhaitent pas être filmés).

Cet accompagnement a permis :

- De **lever progressivement les appréhensions**,
- De **favoriser l'adhésion des participants**,
- De **renforcer la qualité humaine du projet**, fondée sur le respect et la bienveillance.

Dans le cadre de la réalisation du livret d'accueil vidéo, la question du **droit à l'image** a été **un point de vigilance majeur** pour l'établissement, tant sur le plan éthique que juridique.

Avant toute captation une information individuelle a été réalisée auprès des résidents et de leurs familles, expliquant :

- La nature des prises de vues,
- Leur usage strictement institutionnel et non commercial,
- Les supports de diffusion prévus (accueil des futurs résidents, communication interne, site sécurisé).

Un consentement écrit spécifique a été demandé à chaque participant (résident, famille, professionnel), précisant :

- Le cadre d'utilisation des images,
- Le caractère volontaire de la participation,
- La possibilité de retrait du consentement à tout moment.

Une **réflexion particulière** a été menée sur la **situation postérieure à un éventuel décès** d'un résident apparaissant dans les vidéos.

Ainsi le **formulaire de consentement** intègre explicitement une **clause spécifique** prévoyant la **poursuite de la diffusion des vidéos** même en cas de décès. Cette clause a été expliquée en détail aux résidents et/ou à leurs représentants légaux,

Une **attention particulière** a été portée à la **dimension émotionnelle** de cette question, avec la possibilité de refuser cette disposition sans incidence sur la participation globale au projet.

Cette démarche vise à **préserver la mémoire et le témoignage** des résidents tout en **respectant leur volonté initiale**.

VI. SUITE A DONNER :

Suite à l'enthousiasme suscité par les premières vidéos et aux retours des résidents, familles et professionnels, plusieurs **nouvelles thématiques** prioritaires ont été identifiées pour enrichir le projet :

- **Présentation d'une chambre** : visite d'un logement type par un résident, avec ses propres mots et ressentis,
- **Visite guidée de l'établissement** : menée par la directrice, incluant un point clair et pédagogique sur la **tarification** et les prestations comprises,
- **Interview sur la distribution des traitements** : explication du circuit du médicament et du rôle des soignants, pour rassurer sur la sécurité du processus,
- **Suivi psychologique et droit à la sexualité** : aborder sans tabou le soutien psychologique proposé et le respect de la vie affective et intime des résidents,
- **Présentation du salon de coiffure** : valorisation des prestations bien-être et des petits "plus" du quotidien,
- **Finalisation du montage global** : création d'une version synthétique regroupant les principales informations sous forme de vidéo complète.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Renforcer l'**information personnalisée** sur les prestations,
- Mettre en lumière des aspects souvent méconnus ou sources de questions pour les futurs résidents et leurs proches,
- Continuer de **valoriser les usagers et les équipes** comme acteurs de leur lieu de vie.

L'établissement souhaite également mettre en place une **véritable stratégie de valorisation du projet** qui prévoit les actions suivantes :

- Diffusion ciblée auprès :
 - des résidents actuels,
 - des familles et proches,
 - des salariés et participants au projet.

- Communication dans la presse locale afin de valoriser :
 - l'engagement des résidents,
 - l'originalité de la démarche participative,
 - la dynamique intergénérationnelle portée par le partenariat avec l'IME.

- Organisation d'une projection officielle au sein de l'établissement :
 - Moment symbolique permettant de remercier les participants,
 - Invitation des familles, partenaires, élus locaux, presse.

- Utilisation effective des vidéos comme outils :
 - Pour accompagner l'accueil des nouveaux résidents,
 - Pour illustrer le livret d'accueil classique existant,
 - En complément des visites de préadmission.

Ce projet de livret d'accueil vidéo n'est pas simplement un outil de communication, c'est une **aventure humaine** riche, portée par les résidents, les familles, les professionnels et les jeunes de l'IME.

Il témoigne de notre volonté commune de **réinventer l'accueil en EHPAD**, de **donner la parole à ceux qui y vivent** et de **faire vivre concrètement les principes de participation, de dignité et d'inclusion**.